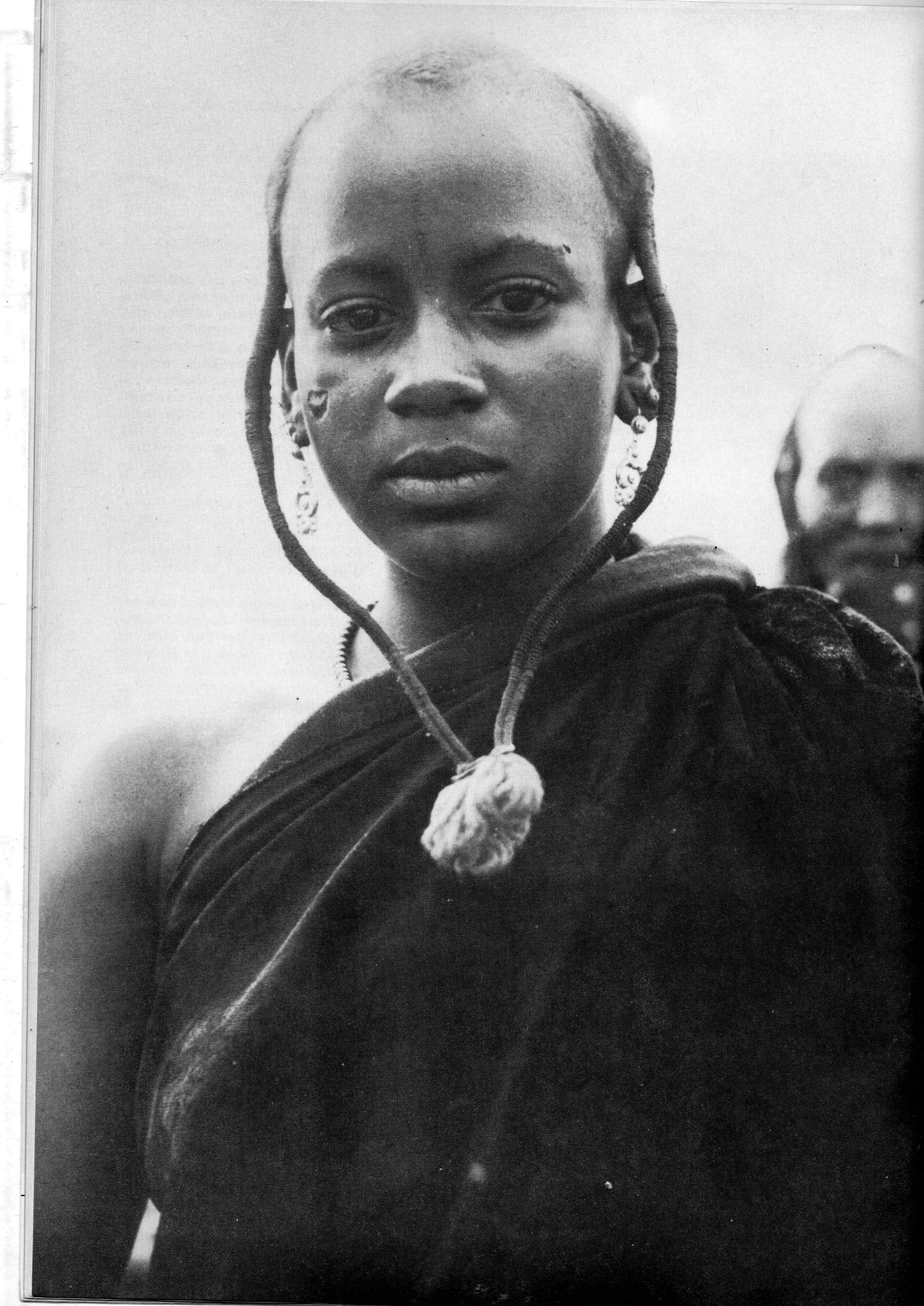




recherche fondamentale et enseignement des langues africaines

Un point de vue, probablement trop critique, tendrait à me faire prendre ce titre, qui m'est proposé par les éditeurs de la revue, comme un souhait ou comme un programme : il n'y aurait pour l'instant aucun lien entre la recherche fondamentale et l'enseignement des langues africaines. Il me resterait dès lors à rédiger un plaidoyer **pro domo**, c'est-à-dire en faveur de la recherche fondamentale, et à lancer un appel aux pédagogues pour poursuivre avec eux des études interdisciplinaires. Réflexion faite, le cloisonnement n'est pas aussi strict. La recherche fondamentale a eu, le cas échéant, des retombées et il y a des Instituts de Linguistique et des Instituts de Pédagogie qui collaborent efficacement. En revanche, il existe sans nul doute entre linguistes et pédagogues certaines divergences, certaines différences de points de vue et une méconnaissance de leurs exigences réciproques. Un peu d'histoire et la connaissance des uns et des autres nous aidera peut-être à y voir plus clair.

le linguiste africaniste

En Afrique dite francophone, les études linguistiques on démarré fort tard. Elles furent essentiellement réalisées au début par des amateurs plus ou moins éclairés (missionnaires, administrateurs). A part quelques tentatives d'utilisation, généralement à des fins d'enseignement religieux, il s'agissait essentiellement de descriptions à prétention scientifique. Les « dialectes » africains étant destinés à disparaître un jour dans le creuset de la francophonie, il n'y avait pas lieu d'envisager leur apprentissage à l'école. Il suffisait donc qu'un minimum de spécialistes s'en préoccupassent. Bien sûr, nous n'en

sommes plus à la situation que décrivait Pierre Alexandre : il faisait remarquer ingénument qu'en 1963-64 il y avait plus d'enseignants de linguistique africaine à la seule Université de Londres que d'étudiants et de chercheurs qualifiés en France et en Afrique francophone. Les cris d'alarme ont parfois des résultats positifs. Il s'en faut cependant de beaucoup que les linguistes aient fait le plein de leurs effectifs. Une certaine francophonie naïve, à la fois méfiante et satisfaite d'elle-même, a fait son temps. Nous sommes pourtant encore tributaires de ses options. Avant qu'on ne recense, pays par pays, les besoins en matière d'éducation, la recherche se faisait sans aucune planification. Frais émoulu d'une université, le jeune linguiste allait faire ses premières armes sur le terrain. Il se choisissait un domaine et se hâtait de rassembler en un minimum de temps – les missions étant rares et coûteuses – un maximum de matériaux, afin de rédiger sa thèse. Il lui fallait faire la preuve qu'il appliquait correctement les techniques apprises. Le choix de la langue en lui-même importait peu. On s'attendait en revanche qu'il fasse honneur à son école : un bon point pour lui s'il raffinaient les théories et s'il proposait quelque chose de neuf en méthodologie. Pour qui veut faire carrière aujourd'hui en linguistique, la théorie est plus payante que le recueil patient des matériaux, tâche ingrate qui est regardée avec un certain dédain. Les théoriciens, les piègeurs d'universaux, ont tendance à regarder de haut les tâcherons qui collectent des données, dont les premiers seront pourtant bien heureux de se servir un jour ou l'autre. Il va de soi que dans cette perspective il ne fallait pas s'attendre à voir les linguistes aborder certains problèmes pratiques. Les utilisateurs visés étant essentiellement les au-

tres linguistes, il était inutile aussi de faire un effort pour être compris des non-spécialistes, d'où un certain abus du jargon linguistique et une réclusion dans un ghetto.

le pédagogue

La création d'Instituts pédagogiques suivit de peu la création d'Instituts de linguistique. On vit bientôt fleurir aussi des Centres d'études des traditions orales. On ne peut que s'en réjouir pour autant que ces institutions travaillent effectivement ensemble la main dans la main. C'est loin d'être toujours le cas. Lorsqu'on demande à une équipe de pédagogues de fournir rapidement des projets d'alphabetisation dans une langue donnée, ils sont confrontés à un grand nombre de problèmes pratiques immédiats. Entre autres choses, il leur faut réaliser très vite des manuels progressifs et veiller à la formation des maîtres qui les utiliseront auprès des élèves. Ils doivent pouvoir compter sur des dictionnaires bien faits, des grammaires lisibles, des recueils de textes de difficulté croissante. Il est rare qu'ils trouvent à leur disposition ces instruments de travail indispensables. S'ils ne les ont pas, ils se verront forcés de bricoler : ils auront tendance à se référer à des articles, ou élémentaires, ou exagérément simplifiés, rebutés qu'ils sont, et on les comprend, par le jargon des linguistes qui ne leur était pas destiné. Les plus audacieux tâcheront de remédier à ce manque en fabriquant rapidement ce qui leur fait défaut, en utilisant leurs étudiants comme informateurs de référence et en mettant au point des grammaires normatives calquées du français. Malheureusement, on ne s'improvise pas linguiste. On ne peut collecter

des données linguistiques, les organiser, les analyser si on n'a pas reçu au préalable une formation de linguiste. Rédiger des manuels à partir de matériaux mal recueillis, c'est bâtir sur le sable et se condamner à devoir modifier profondément ce qui aura été rédigé dans la hâte, sans base solide. Ce sont les enfants qu'on alphabétise qui feront les frais de cette première expérience. La pédagogie est un emballage qui permet de répandre certains produits, mais ceux-ci ne peuvent être correctement recueillis que par des linguistes.

quelle collaboration instaurer ?

Pour pouvoir dialoguer, il faut pouvoir disposer d'un langage commun. C'est là une évidence qu'il est bon de rappeler. Il serait donc souhaitable que linguistes et pédagogues appelés à collaborer au sein d'une équipe aient chacun en ce qui le concerne la connaissance de la spécialité de l'autre, de ses objectifs et de ses finalités. Cela ne veut pas dire qu'ils doivent devenir interchangeables, mais qu'au moins ils manifestent une certaine ouverture qui leur fasse prendre en considération les problèmes du collègue. Ainsi est-on en droit d'exiger qu'un pédagogue, de même d'ailleurs qu'un professeur de français, connaisse la structure des langues africaines en général et de manière plus approfondie celle pour laquelle il se verra chargé de rédiger des manuels. Il faut aussi qu'il sache ce qu'est une bonne transcription, les difficultés qu'elle pose à l'enquêteur pour le choix d'une orthographe. De son côté, le linguiste devra prendre conscience de l'importance que revêtent ses options dès qu'il s'agira de s'appuyer sur elles pour rédiger des manuels. Il se gardera de proposer des orthographes trop fluctuantes, de prendre des critères trop strictement phonologiques pour les définir. Pour répondre aux vœux des pédagogues, les linguistes devraient consacrer leurs efforts à la description exhaustive des grandes langues choisies comme véhicules d'enseignement. Ce n'est qu'à partir d'une bonne description linguistique, de la phonologie à la syntaxe, qu'on pourra élaborer avec l'aide des pédagogues, des gram-

maires progressives, des livres du maître, tout le matériel didactique indispensable. Dans le même temps, s'impose la confection de dictionnaires approfondis. De tels ouvrages sont rares en Afrique, car j'entends par là non les lexiques qui s'efforcent de donner pour chaque mot recueilli un équivalent plus ou moins approximatif en français, mais des recueils d'études lexicales rigoureuses qui fassent apparaître l'organisation interne et les structures propres du vocabulaire ; celui-ci forme dans toute langue un système caractéristique, reflet de l'usage linguistique en vigueur dans le groupe et de son organisation sociale. Rédiger un dictionnaire constitue une œuvre capitale et particulièrement ardue, car on touche à tous les aspects de la connaissance. Il faudra penser aussi à confectionner très vite des dictionnaires explicatifs, style « Petit Larousse », rédigés entièrement dans la langue et aussi des lexiques consacrés aux différentes techniques.

l'insoluble problème des publications

Le problème des publications n'aurait à première vue rien à voir avec ce qui précède ; je vais tâcher de montrer qu'au contraire il conditionne toute collaboration fructueuse. L'alphabétisation des enfants en âge d'école offre à l'édition un vaste marché. On peut édifier des fortunes en publiant des ouvrages scolaires à quelques milliers d'exemplaires, même si la production, étant donné le nombre malgré tout relativement élevé de langues africaines véhicules d'enseignement, doit se diversifier davantage qu'à l'époque où les mêmes manuels étaient utilisés pour apprendre le français. La compétition est ouverte et les offres ne manqueront pas. Les dictionnaires aussi trouveront preneurs, tout au moins pour les grandes langues. En revanche, les recherches fondamentales, base de tout le reste, resteront de plus en plus dans leurs cartons. Leur tirage, d'habitude limité à cinq cents exemplaires, n'intéresse personne ou presque. On ne peut les publier qu'à l'aide de subventions : elles vont sans cesse en s'amenuisant. Quand il s'agit de descriptions linguistiques ou de littérature orale,

les grandes collections réduisent de plus en plus leurs publications ou disparaissent. On se trouve aujourd'hui devant la situation paradoxale que voici : alors que de nombreux chercheurs continuent à bénéficier de missions, souvent coûteuses, sur le terrain, ils n'ont pratiquement plus la possibilité de publier les résultats de leurs travaux. Dans le domaine des sciences humaines, les ouvrages qui ne reçoivent pas de subvention sont condamnés à rester inédits. A cet égard, maints exemples concrets pourraient être évoqués. Il n'est pas normal qu'incombe aux chercheurs la publication de leurs travaux. Ceux-ci, même s'ils semblent très spécialisés et ne peuvent pas compter sur les larges débouchés offerts aux ouvrages scolaires, sont pourtant tout aussi nécessaires. Dans une saine politique, les bénéfices réalisés sur les uns devraient être utilisés pour éditer les autres.

Reste le problème posé par les petites langues. Pour le linguiste, il n'y a pas de petites langues, toutes ont le même intérêt et plus particulièrement dans les pays de tradition orale où elles constituent des archives vivantes, non seulement par les traditions orales dont elles sont le vecteur, mais parce qu'elles permettent de reconstituer le passé et d'éclairer le présent des langues qui auront la chance de s'enseigner. Sans doute faut-il tenir compte de certaines urgences, mais lorsque les États définissent leur politique linguistique, ils ne devraient pas oublier les langues minoritaires : même si elles n'obtiennent jamais le statut de langue d'enseignement, leur connaissance est pourtant essentielle. Il existe, assurément, une solution pour régler le problème des publications : qu'on y consacre la moitié des crédits qu'on dépense actuellement pour organiser un peu partout dans le monde d'innombrables colloques, séminaires et autres tables rondes. Certes, il est agréable de se retrouver entre collègues, mais l'utilité de pareilles réunions me paraît loin d'être évidente. S'il faut choisir et définir des urgences, aucune hésitation : les publications d'abord.

Luc Bouquiaux.
Maître de Recherche
au C.N.R.S.